

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **82 (2010)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La SCHL fait «sans»

«La coopérative a lancé, il y a une quinzaine d'années, un important programme de rénovation. Aujourd'hui, 90% des immeubles ont été rénovés», témoigne le chef du service des bâtiments, Grégoire Andenmatten. La SCHL tient compte principalement de l'ancienneté des bâtiments dans sa planification. Celle-ci est pondérée par l'état général des immeubles ainsi que par les rapports des bureaux techniques qu'elle mandate afin d'établir un diagnostic complet.

Les qualités énergétiques et celles de l'isolation des immeubles ont toujours été prises en compte par ce programme. Depuis une dizaine d'années, la SCHL peut aussi

intervenir spécifiquement pour améliorer l'isolation d'un bâtiment. «Ce qui a changé, c'est que depuis environ cinq ans, nous demandons aux bureaux d'études de tenir compte des exigences du programme Minergie».

La SCHL mandate systématiquement des bureaux d'ingénieurs pour analyser ses immeubles sous toutes les coutures. Ce qui peut déterminer des interventions sur l'enveloppe, la toiture, les sous-sols, les fenêtres, etc. Elle dispose, pour ces améliorations de l'isolation, de l'aide apportée par le «Programme bâtiments de la Confédération et des Cantons», précise Grégoire Andenmatten. Elle peut en profiter pour entreprendre, dans certains cas, des travaux intérieurs limités (remplacement des cuisines, modification des buanderies) ne nécessitant pas le déplacement des locataires.

Lorsque l'importance des travaux le rend nécessaire, la SCHL vide totalement l'immeuble de ses occupants qui sont relogés ailleurs, dans des appartements disponibles dits «de transit». La taille de la coopérative lui permet de fonctionner ainsi. Mais dans une certaine mesure. Il lui est en effet difficile d'entreprendre des rénovations importantes sur plus d'un ou deux immeubles en même temps en raison de la pénurie de logements. Il faut en effet trouver suffisamment de logements libres afin de reloger provisoirement les locataires déplacés pendant la durée des travaux. Grégoire Andenmatten connaît l'existence de méthodes du type EPIQR. Mais la SCHL n'a jamais ressenti le besoin d'utiliser ou d'essayer un tel outil. VB

PUBLICITÉ

**Nous protège des nuisibles
de notre région ...**

aa-desinfection.ch

**EFFICACITE ET RESPECT
DE L'ENVIRONNEMENT**

**AA+ DESINFECTION SA
Depuis 1998**

**appel gratuit
0800 10 10 15**

désinfection microbienne, désinsec... destruction nids de guêpes, frelons, ... traitement des bois par injection, traitement biologique des canalisations

devis gratuit - conseils - contrat annuel d'entretien

AA+ DESINFECTION SA - 36 av. Cardinal-Mermillod - 1227 Carouge - 022 786 78 44 - contact@aa-desinfection.ch